

Nom prénom : DIFFALAH khaouni  
Philosophe : l'université Paris VII Diderot  
Mail : [khouni\\_dif@yahoo.fr](mailto:khouni_dif@yahoo.fr)  
Titre de la proposition : *L'écologie une nouvelle question sociale.*

## ***L'écologie une nouvelle question sociale***

**Résumé :** Les conditions environnementales ont une grande répercussion sur les destins sociaux. Selon un rapport de l'organisation mondiale de la santé (OMS), tout le monde n'échappe pas à cette réalité. Ce qui fait que nos crises écologiques sont des questions sociales. Et, l'Algérie forme un exemple qui enforcie cette réalité, car la sécurité sociale, ou caisse nationale des assurances sociales « CNAS », se soucie des malades victimes des crises écologiques qui menacent leurs vies, exemple : le cancer, reconnu comme une conséquence frappante des impacts des crises environnementales. Et, pour expliquer son souci, elle a placé dans un nombre important de wilayas « départements » des centres de dépistage de cancer des seins dotés d'un matériel sanitaire très sophistiqué, gratuitement pour tout le monde pour détecter la maladie à un stade précoce.

**Summary:** Environmental conditions have a great impact on the social destinies. A report by the World Health Organization (WHO), everyone does not escape this reality. What makes our ecological crises are social issues. And, Algeria as an example enforcie this reality, because social security, or national fund of social insurance "CNAS" cares for the sick victims of ecological crises that threaten their lives, such as: cancer, recognized as a result impacted striking environmental crises. And to explain his concern, she placed in a significant number of wilayas "departments" of cancer screening centers breasts with highly sophisticated medical equipment, free for everybody to detect the disease at an early stage.

**Mots clés:** Environnement, écologie, crises, sécurité sociale, Algérie, santé, cancer, dépistage.

En quoi l'écologie est une question sociale ? Pourrons-nous mettre en place un système de sécurité sociale sans prendre en compte les risques environnementaux néfastes ? Pourrons-nous aussi, mettre en place un système de retraite sans prendre en compte les risques environnementaux néfastes professionnels ?

L'écologie, comme l'économie, est politique au premier chef. Nos crises écologiques sont ainsi des questions sociales : elles peuvent se comprendre à la lumière des inégalités de revenu et de pouvoir d'achat et se résoudre à l'aide des principes de justice et au moyen de bonnes institutions.

Les conditions environnementales ont une grande répercussion sur les destins sociaux, selon un rapport de l'organisation mondiale de la santé (OMS), la France n'échappe pas à cette réalité ; elle compte 14% de morbidité dépendant des conditions environnementales. Car, par exemple le climat détermine le devenir social des enfants. En effet, des études américaines ont montré comment une spirale social-environnementale vicieuse pouvait réduire les opportunités sociales des enfants à naître à cause de la pollution de l'environnement subie par la mère pendant la grossesse.

Pour autant que la gestion locale du risque consiste à contrôler les événements dérivés des phénomènes écologiques, l'analyse multicritère des facteurs qui les déterminent, permet d'identifier certaines insuffisances structurelles dont l'impact à terme, cultive le risque au lieu de le réduire. Et, d'autre part, nous constatons la réaction de la sécurité sociale, en matière de dépistage et détection précoce du cancer des seins.

### **Des concepts à définir :**

**La question sociale** : l'expression de question sociale désigne l'état d'interrogation profonde dans lequel se trouvent plongés les politiques, moralistes, intellectuels, et citoyens de tous bords, confrontés à des problématiques nouvelles et multiples qui surgissent et se bousculent en une époque caractérisée par des changements, des évolutions, voire des révolutions permanentes. Selon Robert Castel, la question sociale fait référence à un questionnement essentiel, qui concerne les racines profondes du vivre ensemble : « *[l'aporie fondamentale sur laquelle une société expérimente l'énigme de sa cohésion et tente de conjurer le risque de sa fracture...](#)* »

**Crise écologique :** Une crise écologique se produit lorsque le milieu de vie d'une espèce ou d'une population évolue de façon défavorable à sa survie. Il peut s'agir d'un environnement dont la qualité se dégrade par rapport aux besoins de l'espèce, par suite d'une évolution des facteurs écologiques abiotiques. Par exemple, une augmentation de la température hivernale moyenne locale pourra entraîner la disparition d'une espèce nécessitant une vernalisation. Une crise écologique peut-être globale touchera l'ensemble de la biosphère et potentiellement l'ensemble des espèces. Parmi les exemples les plus cités est celui relatif au risque de réchauffement climatique lié à l'effet de serre, celui du trou de la couche d'ozone lié aux émissions de CFC ou les pluies acides liées aux émissions de soufre.

### **Le cas de l'Algérie**

L'Algérie est un pays à risques multiples. C'est un pays exposé à plusieurs phénomènes qui résultent de raisons diverses telles que la dégradation progressive de l'environnement par l'étalement urbain qui induit une occupation anarchique des zones inondables. D'autres part, la sécheresse qui touche de nombreuses régions d'Algérie, après un important déficit en pluviométrie enregistré d'une année à une autre. Autre exemple, plusieurs projets industriels, dont les mines, ont des impacts sur la santé publique. Le lien entre les problèmes environnementaux et la santé est bien réel.

Si on lance des projets sans en avoir bien mesuré les conséquences sur l'environnement, la pollution associée pourra parfois durer des années et des années. C'est fondamental de penser aux générations à venir et pour cela, il faut des lois plus coercitives, cela me semble évident. Ne pas le faire relève de l'irresponsabilité, tout simplement.

Le volet social est quant à lui très souvent négligé. En effet, le volet social est généralement celui auquel les stratégies nationales de développement durable accordent le moins d'importance. Bien que ces stratégies énoncent souvent des objectifs sociaux et d'indicateurs de mesure, ils sont généralement généraux et délayé dans la stratégie générale. L'interprétation même de ce volet du développement durable ne fait pas l'unanimité, allant des conséquences sanitaires, à l'égalité entre les hommes et les femmes en passant par des considérations relatives à la qualité de la vie et aux enjeux sociaux tels que la pauvreté, la délinquance, l'emploi et l'éducation.

## **Aperçu sur la sécurité sociale en Algérie**

En général, le système de sécurité sociale d'un pays dépend de son niveau de développement social et économique. L'évolution historique de différents systèmes de protection sociale et, particulièrement celui de la sécurité sociale à travers le monde reste toujours liée à l'historique des différents mouvements sociaux connus par leurs effets sur l'humanité.

Comprendre aujourd'hui la sécurité sociale, son importance dans la protection des salariés et de leurs familles, son impact sur la répartition du revenu national et sur le fonctionnement de l'économie nationale, commande de l'appréhender à travers l'histoire de son évolution tant en Algérie qu'à l'échelle universelle.

En Algérie, la sécurité sociale fait, aujourd'hui, partie de l'environnement immédiat du travailleur et de sa famille.

Son historique se distingue par deux étapes, la première commence en 1920 jusqu'au 1962. La deuxième, de 1962 jusqu'à nos jours, c'est-à-dire au 21<sup>ème</sup> siècle.

Dans notre pays, la sécurité sociale a pris forme dans sa dimension moderne en 1949. Cette période est connue par un système français identique à celui qui l'a mis en place dans son propre territoire national au lendemain de la guerre mondiale. Il était caractérisé dans une multitude de régimes organisés sur une base professionnelle, une disparité des avantages et des droits qui exclut la majorité du peuple algérien. Le système mis en place après cette date et que nous retrouvons en 1962.

Depuis l'indépendance du pays en 1962, de grands bouleversements ont été enregistrés, parmi lesquelles nous citerons notamment la tendance à la généralisation de la protection sociale par son extension à de larges catégories, l'unification des régimes, l'égalité d'accès aux avantages et la simplification des procédures pour l'ouverture des droits.

Dès le début de 1963, la sécurité sociale a pu avoir une volonté de réorganiser son système en adoptant une série de mesures qui ont préfiguré la refonte de 1983, tels que le regroupement des anciennes caisses du régime générale et leur fusion en trois grandes caisses

régionales CASOREC en janvier 1963, CASORAN et CASORAL en mai 1963, puis la création de la caisse nationale de sécurité sociale en 1964 qui va succéder à l'ancienne caisse de coordination. Cet organisme était chargé notamment de la compensation des charges de prestations, de mener un certain nombre d'action pour le compte des caisses de sécurité sociale et de promouvoir une action sociale sanitaire et familiale d'actions pour le compte des caisses de sécurité sociale.

Un important texte est pris en 1970, à savoir le décret du 01/08/1970 dont les dispositions vont harmoniser le fonctionnement du régime général et surtout proclamer pour la première fois l'inviolabilité et l'insaisissabilité des ressources de la sécurité sociale.

C'est sur la base de ce texte, que les conseils de gestion des trois caisses ont été installés en juillet 1972. En janvier 1974, une ordonnance institue l'unicité de tutelle sur l'ensemble des régimes de sécurité sociale.

En 1977, l'opération décentralisation est lancée. Elle consistait à créer un organisme de sécurité sociale dans chaque wilaya. Outre le souci de rendre l'institution plus proche des assujettis, ces caisses ont pour autre vocation de préparer les conditions d'une unification de la sécurité sociale entrée déjà dans les faits pour ce qui est des régimes spéciaux placés sous la tutelle du Ministère de la Santé. Ainsi, les textes se succèdent pour mettre à niveau la sécurité sociale. Ce projet de refonte de la sécurité sociale était basé sur : L'unification des structures, l'uniformisation des avantages, l'élargissement des bénéficiaires.

Maintenant, la CNAS constitue la pièce maîtresse et la pierre angulaire de tout le système algérien de protection sociale. En effet, elle concerne et protège plus de 80% de la population contre la quasi totalité des risques de la vie quotidienne et verse des revenus substantiels de subsistance sous forme de prestations diverses à près de 6 millions de bénéficiaires.

## **Les missions de la sécurité sociale**

Les missions de la sécurité sociale varient d'une période historique à une autre :

- L'année 1920 est caractérisée par la mise en œuvre de la législation sur les accidents du travail.
- 1940, applications des prestations familiales.

- 1949, l'avènement des assurances sociales avec la couverture des risques de maladie, maternité, invalidité et décès.
- 1953, la promulgation de l'assurance vieillesse pour travailleurs salariés.
- 1958, l'institution de l'assurance vieillesse pour travailleurs indépendants et non salariés.

Au lendemain de l'indépendance le système de sécurité sociale Algérien était composé de plus de 70 organismes de "sécurité sociale" et 11 organismes de retraites complémentaires avec mise en place de plus de 9 régimes caractérisés par des différences dans le financement, la nature et le niveau des prestations ainsi que le mode de gestion auquel ils étaient soumis.

Dés 1970 une série de textes visant à modifier les statuts organiques et juridiques des régimes et à améliorer la situation des assurés ont été promulgués dont on rappelle les principales échéances.

Le Secteur de la Sécurité Sociale a pris une panoplie de mesures visant la facilitation et l'allègement des procédures d'obtention des droits légitimes des citoyens et la promotion des rapports relationnels, notamment et entre autres, l'opération de l'entraide administrative entre la Caisse et les différents organismes, la mise en place des mécanismes permettant l'application rigoureuse des recommandations menant à éviter les quelques déplacements inutiles des assurés sociaux, ainsi que l'installation de comités de veille au niveau des structures de la CNAS à l'échelle nationale et ce, en vue de suivre et de veiller sur la bonne application des mesures prises dans le cadre de la prise en charge efficace des citoyens. Comme, ce citoyen fait parti de la nature, son état de santé et sa vie dépendent de la protection de l'environnement (protéger l'environnement, c'est préserver la survie et l'avenir de l'humanité), un slogan concerne tout le monde.

### **Aperçu sur le souci politique de l'environnement**

L'Algérie est classée 42e pays dans le monde en matière de protection de l'environnement, en 2011, sur 153 pays étudiés. C'est le premier pays dans le monde arabe et le 2e en Afrique, selon un classement établi par des chercheurs américains de l'Environnement en s'appuyant sur des mesures comme la qualité de l'air, de l'eau, de la biodiversité, des contraintes sur les écosystèmes, des traitements des déchets et de la gouvernance de l'environnement.

Dans ce cadre, l'Algérie a organisé des salons dédiés à l'environnement et au développement durable dont nous citerons à titre d'exemple le 1er Salon international de l'environnement, tenu du 5 au 8 mars 2016, est consacré à l'exposition des équipements, des technologies et services de l'environnement, notamment dans le traitement de l'air, la gestion des déchets, les risques, l'exploitation des énergies renouvelables, ainsi qu'une Journée d'information au profit de la société civile sur les enjeux de la Conférence de l'ONU sur le développement durable (Rio+20) où les communications ont porté sur les positions défendues par l'Algérie et l'Afrique face aux défis des changements climatiques.

De nombreuses nations d'Afrique, à leur tête l'Algérie, n'ont pas trop tardé à rejoindre la communauté des pays avancés dans la recherche des moyens et des outils pour une meilleure compréhension des problèmes écologiques. Les effets de ce phénomène sont considérables aussi bien sur les écosystèmes que sur les secteurs économiques, notamment celui de l'agriculture dont dépend une importante partie de nos populations, et depuis, les effets des changements climatiques se font de plus en plus ressentir en Algérie. Inondations répétitives, sécheresses récurrentes à l'origine de la baisse des rendements agricoles, assèchements des lacs, remontée du niveau de la mer, canicules estivales notables, autant de manifestations d'un phénomène, désormais observable par les citoyens, que tente de prendre en charge le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement dans le cadre du Schéma national de l'aménagement du territoire (SNAT-2030), en prenant en considération les paramètres liés au développement industriel et démographique.

La persistance de la sécheresse entre 1980 et 2000, avait conduit le pays à l'élaboration d'un Plan National de l'Eau (PNE) basé sur une déficience chronique de la ressource. Puis des pluies diluviennes se sont abattues sur l'ensemble du territoire provoquant de nombreuses inondations. La tragédie de Bab-el-Oued « Alger » en Novembre 2001 en a été la plus meurtrière manifestation.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), «la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en l'absence de maladie ou d'infirmité». Il s'agit d'un concept large, influencé par de nombreux déterminants indépendants : facteurs génétiques (hérédité), biologiques (vieillesse), socioculturel (ressources, activité professionnelle, logement), comportementaux liés au mode de vie

(nutrition, activités physiques, tabagisme, toxicomanie), environnementaux (danger biologique, chimique et physique) ainsi que par l'accessibilité à des services de santé de qualité.

La notion de santé environnementale a été ainsi développée par l'OMS :

*«La santé environnementale recouvre les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, biologiques, sociaux et psychosociaux de l'environnement. Elle renvoie également à la théorie et à la pratique d'évaluation, de correction, de contrôle et de prévention de ces facteurs dans l'environnement qui, potentiellement, peuvent porter préjudice à la santé des générations actuelles et futures.»*

Cette définition de l'OMS établit clairement que l'environnement est un facteur déterminant dans les questions de santé. Elle souligne aussi que la notion de santé environnementale concerne également les actions permettant de prévenir et de corriger les nuisances environnementales qui peuvent être à l'origine de troubles ou de maladies d'où le slogan de l'OMS : «L'environnement d'aujourd'hui, la santé de demain». Il est donc primordial d'élaborer des politiques dans les différents domaines d'activité (industrie, transports, agriculture, construction, etc.) qui tiennent compte de leur impact non seulement sur l'environnement mais aussi sur la santé. Si l'environnement et la santé sont des notions d'apparence simple, force est de constater que les tenants et les aboutissants (dangers-risques-conséquences) de cette relation sont extrêmement complexes et un bref aperçu de cette complexité mérite d'être souligné :

Les experts de l'Organisation mondiale de la santé ont de quoi rester perplexes devant le cas algérien où nos villes arborent des collines d'ordures, des infections se déclenchent fréquemment dans les hôpitaux et les épidémies surtout de type MTH (maladie à transmission hydrique) qui se produisent même en hiver, alors que ce type d'épidémie ne se déclenche d'habitude qu'en été. Cette situation dramatique est un indicateur du recul des services publics dans le domaine de l'hygiène du milieu, du cadre de vie, de la protection de l'environnement et de la lutte contre la pollution et les nuisances.



## **Grands problèmes contemporains de santé liés à l'environnement**

On peut déceler plusieurs groupes de problèmes de santé liés aux agresseurs cités plus haut et aux conditions de dégradation de l'environnement. Il s'agit notamment et globalement d'infections respiratoires aiguës, gastro-entérites, maladies cardiovasculaires, cancer et de maladies respiratoires chroniques.

Outre le coût humain inestimable et aux répercussions désastreuses, les coûts financiers découlant des maladies environnementales sont exorbitants et pèsent lourdement sur le budget de la Sécurité sociale. C'est ce que soulignent plusieurs cadres : «L'augmentation des maladies environnementales risque d'ailleurs de grever la sécurité sociale de frais de plus en plus importants.»

**Que faire :** En Algérie, tout est à créer en matière de santé environnementale, à commencer par établir des liens entre les structures existantes de l'environnement et de la santé, constituer des bases de données sur les aspects environnement-santé, établir des priorités de recherche, et par la suite développer une politique de prévention, de formation, d'information, de sensibilisation et d'éducation sur les relations entre l'environnement et la santé.

Dans ce sens et au niveau régional, il est nécessaire de mettre en œuvre des plateformes scientifiques environnement-santé qui auront comme missions, entre autres, de rédiger des plans régionaux d'action environnement-santé pour concrétiser les recommandations du plan national environnement-santé, d'évaluer les risques sanitaires liés à l'environnement, de conseiller les pouvoirs publics sur les mesures à prendre et d'apporter au public des informations objectivées sur les relations entre la santé et la qualité de l'environnement.

Ce qui nous intéresse plus, c'est le souci de la sécurité sociale au sujet des effets néfastes de l'environnement, et ainsi l'écologie deviendra une question sociale. Et comment traduit-elle son souci dans la société algérienne?

En prenant l'exemple du cancer comme maladie qui préoccupe l'humanité toute entière : jeunes et vieux, femmes et hommes, il n'exclut personne. Le cancer est devenu la seconde cause de mortalité dans le monde - 7,6 millions de décès en 2008 - et l'incidence annuelle

devrait doubler sur les deux décennies à venir selon l’OMS. Aujourd’hui, on est dans une situation: c’est la quatrième crise écologique, au même titre que le réchauffement climatique, la chute de la biodiversité et l’épuisement des ressources naturelles.

Il faut dire que le cancer qui est à l’origine de 12 % des décès enregistrés en Algérie notamment celui du sein, première cause de mortalité chez les femmes de plus de quarante ans, fait l’objet d’une grande prise en charge de la part des pouvoirs public, notamment la caisse nationale des assurances, qui axent désormais sur la prévention, la considérant comme le meilleur moyen de gagner la bataille contre cette maladie intervenant à cause de l’environnement mais également au fur et à mesure du vieillissement.

### **Dépistage précoce du cancer du sein en Algérie**

Le dépistage des cancers concerne des sujets qui ne présentent aucun symptôme. Il a pour but de traiter le cancer à un stade peu avancé, visant une augmentation de taux de guérison et abaissement de taux de mortalité, et à déceler et traiter de lésions précancéreuses. En Algérie, il vise les femmes mariées et célibataires à partir de l’âge de quarante ans depuis 2010, suite à une instruction du ministre du travail et de la sécurité sociale.

La CNAS (Caisse Nationale des Assurances Sociales) a placé des centres d’imagerie médicale qui sont implantés dans des villes de l’est, l’ouest et le sud : Tlemcen, Constantine, Laghouat et Jijel –en plus du Centre de Diagnostic de Soins et de Dépistage Précoce du Port d’Alger-. Ces centres sont dotés d’équipements médicaux de haute technologie, dont des mammographies numériques, des échographies et des IRM de dernières générations.

La prise en charge des femmes concernées depuis l’accueil jusqu’à la réalisation des examens de dépistage et les éventuelles orientations vers les services spécialisés est assuré par des professionnels pluridisciplinaires au niveau de ces Centres Régionaux d’Imagerie Médicale. Cette opération de dépistage précoce du cancer du sein qui constitue en outre l’une des priorités du secteur de la sécurité sociale, a été confortée par l’ouverture de guichets spécialisés au niveau de toutes les agences de la CNAS destinés à faciliter et à coordonner la prise de rendez-vous pour les femmes concernées, notamment celles résidentes dans des régions distantes des centres régionaux. En outre, pour ces femmes les frais de déplacement sont pris en charge par la CNAS conformément à la réglementation en vigueur.

Afin d'assurer le succès de ce genre d'opération, les associations des maladies chroniques ainsi que l'Union Nationale des Femmes Algériennes (UNFA), toutes mobilisées pour souligner l'importance du dépistage précoce du cancer du sein par mammographie qui est un moyen de prévention efficace, simple et gratuit.

Cette équipe de sensibilisation fournit l'ensemble des informations destinées à rassurer les femmes sur des points en expliquant que, la mammographie est un examen indolore qui dure une quinzaine de minutes et qui est réalisé dans des conditions garantissant la qualité de l'examen grâce à l'utilisation d'équipements numérisés, répondant aux normes de qualité requises.

Des supports d'information tels que des dépliants sont mis à la disposition des femmes concernées afin d'accompagner cette action de sensibilisation.

Enfin, il convient de rappeler que le dépistage du cancer du sein est un moyen très important pour donner les grandes chances de guérison et de prévenir les cancers avancés qui nécessitent des traitements lourds.

Les femmes sont de plus en plus exposées à cette maladie et les statistiques sont là pour en témoigner. Le cancer du sein vient en tête des cas de cancer dans notre pays avec 11000 nouveaux cas recensés par an, selon les chiffres livrés par l'Institut national de santé publique (INSP) en avril dernier. D'une manière générale, l'Algérie enregistre 130 nouveaux cas pour 100 000 personnes. Une prévalence qui n'est pas alarmante, comparativement à d'autres pays, mais qui néanmoins place notre pays au milieu des classements en matière de progression des cas de cancer, estiment les spécialistes.

En effet, le but de cette action est de réduire les cas de cette maladie qui tue annuellement en Algérie quelque 3.500 femmes. Le dépistage précoce permet un traitement total et efficace de ce type de tumeur.

Mais, nous constatons que ces centres de dépistage sont placés au nord du pays, ce qui prive les femmes du sud de cet avantage. A titre d'exception, il y a un centre d'imagerie médicale implanté à *Laghouat* chef lieu de wilaya situé à quelque 450 km au sud d'Alger, et qui a enregistré à peine 7 femmes par jour qui se sont présentées à ce centre. La cause probable,

nous dit-t-on est le conservatisme qui caractérise ces populations du sud du pays notamment les familles nomades.

Ce qui explique que la CNAS agit sur une grande crise écologique, situé à la quatrième place par rapport aux autres crises qui menacent la santé et la vie des être humains.

## **Conclusion**

La sécurité sociale a évolué et évoluera dans le futur, pour assumer plus de taches. Cette fois-ci, elle se soucie des crises écologiques et leurs répercussions sur la santé de l'homme. Pour l'Algérie, la CNAS « sécurité sociale » a installé dans quelques wilayas en vue de les généraliser par tout, des centres équipées d'un matériel très sophistiqué de dépistage de cancer du sein gratuit pour toutes les citoyennes, afin de mieux connaitre cette maladie au cour de ses premières étapes, et de multiplier les chances de réussite des soins.